

Sujet : [INTERNET] Contre projet éolien du Haut Poirier

De : Marie <marie-pierremunier@orange.fr>

Date : 09/03/2023 07:45

Pour : pref-icpe <pref-icpe@haute-marne.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dans l'avis de l'Autorité Environnementale sur le projet du parc éolien d Haut Poirier, nous pouvons lire concernant le **raccordement du projet au réseau électrique** que les deux seuls postes possibles de raccordements sont :

- Le poste de source de Chaumont
- le poste de source du Bassigny

Il précise que les deux postes cités sont saturés et que la Région n'envisage pas d'y faire des travaux d'extension.

Dans la réponse du promoteur, WKN ne fait aucune allusion à cette problématique et affirme que cette partie « est sous la responsabilité d'ENEDIS »

Donc WKN installe le parc et ensuite met la Région et ENEDIS à contribution pour le raccordement.

Quand est-il ?

WKN cite une étude de 2019 qui privilégie le poste Chaumont, si tel est le cas, il faut **traverser la Nationale, la ligne de chemin de fer, le canal, la Marne**. Les technologies ont certes évolués mais cela représente un chantier considérable qui devrait être **financé à hauteur de 60 à 70 KE/MW installé par le promoteur WKN et le reste facturé aux consommateurs** par le Truchement du TURPE (tarif d'utilisation du réseau public d'électricité) dont le montant inclut les charges d'exploitation de RTE et ENEDIS qui représentent un tiers de la facture.

En conclusion :

C'est donc encore le brave habitant de CRENAY Village sacrifié au « nom de la transition énergétique » qui de plus va encore devoir payer...

SOYONS REALISTES TROP C'EST TROP

DEFINITIVEMENT NON AU PROJET DU PARC EOLIEN DU HAUT POIRIER

Salutations

Pascal MUNIER